

Île-de-France, Essonne
Savigny-sur-Orge
9 place Davout

Lycée Jean-Baptiste-Corot

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001079
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituant non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AX , 33

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Aux origines du lycée Jean-Baptiste Corot : une histoire pluriséculaire

Le 4 juillet 2001 se tient à Paris, au Conseil régional d'Île-de-France, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie en vue de désigner le maître d'œuvre auquel seront confiées la rénovation et la réhabilitation du lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge.

Implanté dans un parc boisé de seize hectares, ce dernier, qui accueille 2815 élèves, occupe une surface de près de 30 000 m², répartie dans des bâtiments disparates : un château à l'histoire pluriséculaire, un réfectoire, sept pavillons et un gymnase, érigés dans les années 1950 ainsi que des préfabriqués démontables datés des années 1970.

L'origine du château remonte au XI^e siècle mais c'est lorsqu'il est acquis par Etienne de Vesc (1447-1501), chambellan du roi Louis XI, que le vieux manoir fortifié est abandonné au profit d'une demeure seigneuriale mi-gothique mi-Renaissance, reconstruite vers 1486. Elle se caractérise par un plan carré, des douves en eau, quatre tours d'angle en briques, une entrée adoptant la forme d'un donjon-porche couronné de mâchicoulis et plusieurs corps de bâtiments, avec des accès par pont-levis sur les façades opposées[1]. Des querelles d'héritage laissent la propriété sans entretien jusqu'à ce qu'elle revienne,

à la fin du XVII^e siècle, au marquis de Vins, apparenté à Mme de Sévigné, qui achève son aménagement. L'aile sud-est du château est démolie afin d'obtenir un bâtiment en U ouvert sur des jardins à la française. Le parc est façonné selon les plus fameux modèles (Le Nôtre) : grand canal rectiligne bordé de quinconces, parterres et longues perspectives en éventail sur le coteau de Viry-Châtillon.

En 1735, un incendie ravage la demeure et l'aile sud-ouest, qui abritait la chapelle, est anéantie. Ne subsistent plus que deux corps de bâtiments en L (nettement reconnaissables aujourd'hui), qui sont en grande partie réédifiés par François de Vintimille, comte de Luc et officier. En 1777, le domaine passe entre les mains du « Demi-Louis », Charles-Emmanuel de Vintimille (fils du roi Louis XV et de l'une de ses favorites, mademoiselle de Nesle), qui en 1791, fuyant la Révolution, le vend au comte de Hamelin, receveur général des finances. Ce dernier y décède en 1799, laissant la propriété dans un profond état de délabrement. En août 1802, le général Louis-Nicolas Davout (1770-1823), futur maréchal d'Empire, rachète le château pour sa jeune épouse, Louise-Aimée. Durant les campagnes de son mari, celle-ci confie à l'architecte Dufour de nombreuses améliorations : destruction du pavillon de l'angle est ; réfection des façades ; édification des pavillons d'entrée et de luxueuses écuries ; reconstruction du moulin situé au bord de l'Orge ; création de « fabriques » (Temple à l'Amour, Laiterie, etc.) dans les jardins. En 1882, le château et ses terres sont cédés à Jean-

Alexis Duparchy, un ingénieur des travaux publics renommé pour avoir contribué à quelques réalisations majeures de l'ère industrielle naissante : canal de Suez, chemin de fer d'Abyssinie, ports d'Addis-Abeba, de Constantinople ou encore de Djibouti. Il mène à Savigny-sur-Orge « *la vie d'un grand bourgeois de la Troisième République, entre les prérogatives de son rang et les œuvres de bienfaisance auxquelles il se doit* »[2].

Après le décès de sa femme en 1937, le domaine est une nouvelle fois livré à un avenir incertain. Situé à proximité de la voie ferrée de Paris à Orléans, il est fortement endommagé par des bombardements en 1940. Incapables de faire face aux réparations nécessaires, les héritiers Duparchy (la famille Moulin-Roussel) le vendent au Ministère de l'Éducation nationale en juillet 1948[3]. Celui-ci décide d'y créer une annexe mixte du lycée Lakanal[4], prévue pour 1200 élèves[5]. Y seront « *obligatoirement dirigés les enfants de toute la banlieue sud et même les Parisiens demeurant près des gares d'Austerlitz, Saint-Michel et Orsay* »[6].

« Dans un cadre historique, le plus grand lycée de l'Île-de-France s'édifie à Savigny-sur-Orge »[7]

C'est à Germain Grange (1897-1975), diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris (1927), Prix de Rome en 1929 et architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux, qu'échoit la tâche de transformer le château de Savigny-sur-Orge en lycée, tout en respectant son site.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, chargé de la remise en état, à Sceaux, des lycées Marie Curie et Lakanal après l'occupation allemande, il se spécialise dans le domaine de la construction scolaire, en érigeant dès 1948[8] le lycée-pilote de Montgeron (Essonne), annexe d'Henri IV[9]. Dirigé par Alfred Weiler, un proche de Gustave Monod[10], cet établissement, également implanté sur un ancien domaine sis en bordure de la forêt de Sénart, est doté entre 1950 et 1959 de « *grands bâtiments dans le style dit de l'Île-de-France* »[11], qui avec leurs matériaux locaux (meulière, sable et gravier) et leurs toits à croupe cohabitent harmonieusement avec les espaces verts et les bois voisins.

Germain Grange reprend cette formule à Savigny-sur-Orge, où les travaux débutent en décembre 1949. Dans un premier temps, l'architecte s'emploie à consolider le château, afin d'y installer, au rez-de-chaussée, les bureaux de l'administration et la salle des professeurs et à l'étage, des logements de fonction[12]. Les deux pavillons situés de part et d'autre du portail d'entrée sont conservés, ainsi que la grille livrant accès au domaine, alors que les communs, du côté de l'église comme du côté de la rue Vieille, sont détruits car en trop mauvais état. À l'est, Germain Grange entreprend la construction d'un réfectoire de 500 places, composé de plusieurs pavillons en RDC +1 et RDC +2. Il est agrandi en 1960 jusqu'à former un double U, afin de porter la capacité d'accueil du restaurant à 1100 places assises[13]. À l'ouest, sont mis en chantier sept bâtiments d'externat à deux ou trois niveaux, disposés parallèlement et perpendiculairement les uns par rapport aux autres. Seuls quatre d'entre eux sont mis en service à la rentrée 1954.

En dépit de cet inachèvement, le lycée de Savigny-sur-Orge, alors le plus grand d'Île-de-France[14], ouvre ses portes en septembre 1950, avec trois classes de sixième classique et deux secondes modernes, soit environ 150 élèves. Il devient autonome en 1954 et est rebaptisé du nom du peintre Jean-Baptiste Corot, pour rendre hommage à son cadre naturel et à sa lumière, évocateurs des tableaux de l'artiste.

À cette date, il compte 618 élèves – 323 jeunes filles et 295 garçons. Faute de place, les enfants issus de familles habitant la capitale n'y sont déjà plus acceptés. La création d'un internat, prévue dès l'origine, est donc ajournée[15]. En revanche, la grande pelouse située derrière les douves du château est, elle, en cours d'aménagement pour être convertie en terrains de sport. Assisté par Albert Audias, professeur au sein de la section « paysage et art des jardins » de l'ENH (École nationale d'Horticulture) de Versailles, Germain Grange dessine à son emplacement, à la fin des années 1950, une piste d'athlétisme, bordée par un plateau d'éducation physique, des terrains de volley et de basket-ball et un gymnase à structure métallique[16].

Dans les années 1970-1980, le succès de l'établissement, dont les effectifs ne cessent d'augmenter pour atteindre 3670 élèves en 1989, contraint à ériger vingt-quatre préfabriqués démontables (soit près de 45 classes supplémentaires) au sud du parc, au bord de l'Orge, ainsi qu'une halle couverte en lamellé-collé servant de salle d'évolution sportive, derrière le gymnase.

Un lycée de style pavillonnaire, caractérisé par une recherche d'inscription dans un écrin naturel unique

Dès sa création, le lycée de Savigny-sur-Orge, tout comme son grand-frère et modèle de Montgeron, se caractérise par une recherche d'inscription dans un cadre naturel d'exception, « *engazonné, planté d'arbres de hautes tiges, parcouru par un réseau de canaux* »[17] et traversé par une portion pittoresque et sinueuse de l'Orge.

C'est dans une boucle formée par la rivière au sud-ouest du château que Germain Grange choisit de disséminer les sept pavillons de l'externat du lycée. De faible hauteur, en RDC + 1 et RDC +2 pour deux d'entre eux - les bâtiments G et F, abritant respectivement les classes spécialisées[18] et des services communs dont un CDI, un service médical, une lingerie et un pôle audiovisuel – ils ne sont pas visibles depuis le château puisque dissimulés derrière les arbres bordant le grand canal. Leur implantation ne vient pas rompre la grande perspective partant de la place sise devant l'entrée de la demeure[19], franchissant la cour d'honneur et les douves et conduisant le regard vers l'Orge et le coteau de Viry-Châtillon.

Les pavillons ont donc vocation à se fondre dans leur environnement, grâce à des toits à croupes peu pentus, recouverts de tuiles mécaniques et à des matériaux simples : ossature en béton, façades en briques et en gros moellons de meulière, menuiseries en bois, auvents en ciment marquant les entrées des cages d'escaliers. Leur orientation ouverte sur le sud leur permet de bénéficier d'un ensoleillement maximum et leur configuration en barres longitudinales définit des cours, qui, protégées du vent, constituent des aires de jeux et de circulation idéales. Ils composent ainsi un pôle d'enseignement aéré

et fonctionnel, tributaire à la fois des prescriptions hygiénistes et de l'influence des écoles de plein air, mais également en parfaite adéquation avec la pédagogie nouvelle promue dans l'immédiat après-guerre, combinant le travail de l'esprit à la discipline du corps, dans des bâtiments « à dimensions humaines »[20].

Une restructuration-extension ambitieuse

Dès 1996, le Conseil régional d'Île-de-France procède à la réalisation d'un schéma directeur de rénovation du lycée Corot[21].

Les dysfonctionnements relevés sont en effet multiples : « *l'architecture ordinaire des bâtiments d'enseignement et du réfectoire a su emporter l'adhésion de ses utilisateurs, mais ce patrimoine bâti souffre de nombreuses dégradations (vétusté, amiante, obsolescence des équipements, sécurité défaillante) et la forte croissance de l'établissement a fait surgir des préfabriqués démontables qu'il faut savoir remplacer. L'affectation des salles, dispersées, est peu claire et l'exploitation de ces fonctions éclatées est difficile. Cependant qu'il n'existe véritablement aucun espace de liaison et que l'on ne sait, malgré l'étendue du domaine, y trouver des lieux de centralité, de regroupement. L'utilisation des locaux est très inégale, telle la désertion de la zone à l'est du château [celle de la cantine] en dehors de l'heure du déjeuner* »[22]. « *Les contraintes qu'occasionnent les distances à parcourir, malgré leur indéniable intérêt bucolique, ne sont pas à ce jour compensées par une occupation harmonieuse du parc. Cette appropriation n'est guère facilitée par la répartition des différentes zones autour d'un stade, désormais hors d'état, dont la configuration spatiale n'offre aucune possibilité de traversée aisée du site [...] au reste, le lycée présente une quasi-absence d'espaces extérieurs couverts, extrêmement préjudiciable au regard de la concentration en élèves. C'est enfin un établissement déjà ancien, riche de son histoire comme de son environnement, mais ne pouvant plus attendre pour faire peau neuve* »[23].

L'opération de rénovation est adoptée en 1999. Inscrite dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), elle a pour objectifs de :

- Doter le lycée des surfaces nécessaires pour accueillir les 2815 élèves tout en résorbant la totalité des bâtiments démontables ;
- Opérer une réorganisation fonctionnelle et rationnelle des locaux et des activités ;
- Améliorer le confort de vie et de travail des enseignants et des élèves notamment par la modernisation du service de restauration et la création de lieux de convivialité adaptés ;
- Remettre en état et aux normes l'ensemble du patrimoine bâti, y compris les installations sportives ;
- Redéfinir la vocation des espaces extérieurs ;
- Traiter l'accessibilité aux handicapés ;
- Aménager des lieux spécifiques pour la détente des élèves ;
- Engager une opération de réhabilitation du parc avec remise à niveau des éléments techniques tels que voirie, éclairage, douches, canaux ;
- Prendre en compte les exigences retenues au titre du programme HQE[24] : gestion de l'énergie, de l'eau, choix des matériaux, chantier vert (tri sélectif des déchets, réduction des nuisances acoustiques, visuelles, de trafic et préservation contre la pollution[25]).

Un premier jury réuni le 14 juin 2000 admet à concourir six équipes, dont celle de l'agence Dusapin et Leclercq / OTH Bâtiment, finalement déclarée lauréate le 4 juillet 2001, à l'issue de l'examen de tous les projets[26].

Le chantier, en site occupé, démarre en septembre 2005 pour s'achever à la rentrée 2009, pour un coût total d'un peu plus de trente-huit millions d'euros[27].

Une connivence recherchée entre l'architecture et le paysage : le projet des architectes Dusapin et Leclercq et de l'agence TER

Tous deux diplômés de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette en 1981, François Leclercq et Fabrice Dusapin fondent leur agence au début des années 1980 et obtiennent rapidement de nombreuses distinctions : lauréats du Pan XII en 1982 et des Albums de la Jeune Architecture en 1985, ils remportent le prix de la Première Œuvre de l'Equerre d'Argent en 1988 pour un immeuble de 44 logements réalisé rue de Bellière (Paris, 13^e arrondissement). Leur premier lycée construit en duo est celui de Livry-Gargan, rebaptisé Henri Sellier et livré en 1996. Cette même année, ils reçoivent le Prix Spécial du Jury de l'Equerre d'Argent pour un complexe de bureaux - le centre de la clientèle de la Caisse nationale de Prévoyance (CNP) à Angers - et sont choisis pour bâtir les nouveaux locaux de la Documentation française, installés à Aubervilliers, dans l'ancienne fabrique d'allumettes de la Seita. Ensemble, ils développent une pratique se démarquant par « *une fusion entre l'architecture et le paysage* », dont ils cherchent à « *exacerber les forces inhérentes* »[28]. C'est en effet sur la véritable « *leçon d'histoire-géographie* »[29] que constitue la grande enclave du lycée Corot que les deux architectes construisent leur proposition de restructuration-extension, en partenariat avec l'agence de paysage TER.

Créée en 1986 par trois anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP), Henri Bava, Michel Hössler et Olivier Philippe, cette équipe internationale, implantée à Paris, Los Angeles, Shanghai et Karlsruhe, capable de travailler à l'échelle de vastes territoires (Seine Aval, la base nautique de Vaires-sur-Marne, le parc de la ZAC des docks de Saint-Ouen, Saclay / AgroParisTech - pour ne citer que quelques-uns de leurs projets franciliens[30]), porte une attention toute particulière « *au déjà-là, au contexte* ». Elle s'appuie sur les éléments constitutifs d'un site pour le transformer « *tout en opérant un basculement vers une nouvelle dynamique territoriale* »[31]. A Savigny, il s'agit pour

l'agence TER de tirer profit d'un fragment de territoire exceptionnel – le parc, jusqu'alors peu fréquenté – pour « *donner au lycée une réelle identité de campus* »[32].

[1] *Savigny-sur-Orge, Mémoire en images*, Groupe d'étude sur l'histoire de Savigny-sur-Orge, Tours, éditions Alain Sutton, 2005, p. 11.

[2] Archives régionales, 1483 W 63, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, restructuration, études préalables (1999-2000). Brochure sur l'histoire du château et du lycée, s.d., p. 9.

[3] « Savigny-sur-Orge, d'hier à aujourd'hui », *Guide d'histoire de la commune*, Savigny-sur-Orge, Service Documentation-Archives, 2015, p. 37.

[4] Construit entre 1882 et 1885 par l'architecte Anatole de Baudot à Sceaux (Hauts-de-Seine).

[5] Archives nationales, 1978 0614 411-412, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, dossier sur l'agrandissement du pavillon des réfectoires, 1960.

[6] JANVIER, Jacques-André, « Dans un cadre historique, de conception toute nouvelle : le plus grand lycée d'Île-de-France s'édifie à Savigny-sur-Orge. Cinq classes fonctionnent depuis hier », 4 octobre 1950. Savigny-sur-Orge, Bibliothèque municipale. [En ligne] consulté le 5 mai 2020. URL : <https://www.savigny-avenir.fr/1950/10/04/archives-sur-lhistoire-du-lycee-jean-baptiste-corot-de-savigny-sur-orge/>

[7] Ibid.

[8] Archives nationales, fonds Germain Grange (architecte), 530 AP, répertoire numérique dressé en 2008.

[9] Il s'agit de l'actuel lycée Rosa Parks de Montgeron.

[10] Directeur de l'Enseignement du Second degré de 1945 à 1951.

[11] *Mémoires vives pour aujourd'hui* (ouvrage collectif) : *lycée de Montgeron, 1946-1997*, récits, témoignages, illustrations, documents, textes recueillis et coordonnés par Geneviève Pastre, Paris, G. Pastre, 1997, p. 38.

[12] Archives nationales, AJ 16 8581, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot (1954-1961), Note de M. Monjon, inspecteur général sur le lycée annexe mixte de Savigny-sur-Orge, inspection du 12 mars 1954, p. 3.

[13] Archives nationales, 1978 0614 411-412, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, dossier sur l'agrandissement du pavillon des réfectoires, 1960.

[14] Avant que cette place ne lui soit prise par le lycée de Rambouillet, terminé en 1962.

[15] Archives nationales, AJ 16 8581, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot (1954-1961), Note de M. Monjon, inspecteur général sur le lycée annexe mixte de Savigny-sur-Orge, inspection du 12 mars 1954, p. 4.

[16] Archives nationales, 1978 0614 393-394, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, travaux d'équipement sportif (1954-1960).

[17] Archives régionales, 1483 W 63, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, restructuration, études préalables (1999-2000). Aménagement des berges de l'Orge.

[18] Archives nationales, F 21 6656, Conseil général des Bâtiments de France, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, séance du 6 mai 1958, construction d'un bâtiment de classes spécialisées de deux étages sur rez-de-chaussée.

[19] Aménagée en 1908.

[20] *Mémoires vives pour aujourd'hui* (ouvrage collectif) : *lycée de Montgeron, 1946-1997*, récits, témoignages, illustrations, documents, textes recueillis et coordonnés par Geneviève Pastre, Paris, G. Pastre, 1997, p. 34.

[21] Archives régionales, 1483 W 63, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, restructuration, études préalables (1999-2000). Programme pédagogique prévisionnel, 4 février 1998.

[22] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet A, note architecturale, 2001, p. 1.

[23] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet B, notice de synthèse, 2001, p. 1.

[24] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, compte-rendu de la réunion du jury de concours du 4 juillet 2001, p. 2-3.

[25] LAURET-GREMILLET, Agnès (dir.), *Ecorégion et lycées franciliens, dix ans de recherche environnementale appliquée, 1998-2008*, Paris, Conseil régional d'Île-de-France, 2007, p. 42-43.

[26] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, compte-rendu de la réunion du jury de concours du 4 juillet 2001, p. 10.

[27] NIVET, Soline, « Petite leçon d'urbanité à Savigny-sur-Orge : restructuration du lycée Jean-Baptiste Corot », *D'A - D'Architectures*, n° 179, février 2009, p. 63.

[28] « La ville paysage », Transversalités, présentation de l'agence Leclercq associés, [en ligne], consulté le 12 mai 2020. URL : <http://www.francoisleclercq.fr/fr/transversalites>

[29] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet D, Dusapin-Leclercq / OTH Bâtiment, notice de synthèse, février 2001, p. 2.

[30] « Les projets de l'agence TER » [en ligne], consulté le 12 mai 2020. URL : <https://agenceter.com/projets-agence-ter/>

[31] « L'agence TER » [en ligne], consulté le 12 mai 2020. URL : <https://agenceter.com/agence/>

[32] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet D, Dusapin-Leclercq / OTH Bâtiment, notice de synthèse, février 2001, p. 2.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle, 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 1946 (daté par source), 2009 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : François Leclercq ; Fabrice Dusapin (agence d'architecture, attribution par source), Germain Grange (architecte, attribution par source), TER (paysagiste, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

L'implantation sur la parcelle : entre centralité et polarité, une unité retrouvée

Le lycée Jean-Baptiste Corot se trouve entre la voie de chemin de fer de Paris à Orléans (actuelle ligne C du RER) et l'Orge, sur une parcelle quadrangulaire formant une vaste enclave au cœur du centre-ville. Avec le temps, son implantation avait perdu de sa lisibilité, en raison d'une trop grande dispersion de ses bâtiments (en particulier les extensions provisoires et précaires) et d'un parc boisé inhabituellement grand (seize hectares) mais plus « *subi qu'apprécié pour sa mesure généreuse* »[1].

Le projet de Dusapin et Leclercq en a restitué la lecture : en dégagant la grande pelouse centrale située derrière le château de ses anciennes affectations sportives, ils ont redonné au domaine son axialité, centrée sur l'entrée principale - désormais réservée à l'administration et aux enseignants - la cour d'honneur, les douves, puis la longue perspective s'étendant jusqu'aux coteaux de l'Orge.

Ainsi libérée, cette grande pelouse, accessible à tous, est devenue la colonne vertébrale de l'établissement. Par la respiration visuelle qu'elle instaure, elle renforce la partition du site en trois entités fonctionnelles situées à sa périphérie : le pôle administratif (le château), les enseignements à l'ouest et les équipements collectifs (restauration, installations sportives et théâtre) à l'est.

Le plan : composer avec les vides de l'ancien lycée

Mus par la volonté « *de travailler avec l'existant* »[2], les deux architectes se sont appuyés sur les vides du lycée pour le réorganiser et pour l'étendre. Ce choix était logique, dans la mesure où l'établissement devait rester ouvert durant toute la durée des travaux.

Le château, de plan carré, entouré de douves en eau, n'a fait l'objet que d'un réaménagement minimum : à l'ouest, une extension maçonnée accolée à l'une de ses tours en demi-hors-œuvre est venue abriter une salle des professeurs et un accueil pour les parents. A terme, son enveloppe végétalisée se confondra avec la paroi de la douve qu'elle surplombe.

A l'est, Dusapin et Leclercq ont bâti dans la continuité de la cuisine, entièrement restructurée, une nouvelle restauration toute en longueur, à la manière d'un balcon horizontal donnant sur le canal. Entièrement construite sur pilotis pour être à niveau avec les anciens réfectoires, elle a généré un vaste préau, qui abrite l'accès et l'attente des élèves. Orientée vers le sud, elle est protégée des rayons solaires par une toiture en débord végétalisée et sa façade peut être escamotée grâce à de larges châssis coulissants.

Sur la rive opposée du canal, se trouve le nouveau gymnase de plan rectangulaire régulier. S'appuyant d'un côté sur un bassin agrandi et de l'autre sur une butée formant gradins sur les terrains d'évolution extérieurs, il a permis, à lui seul, de résorber sous son long vaisseau toutes les installations sportives qui existaient naguère. Ses façades en panneaux de méthacrylate translucide, doublés d'une protection solaire sur les expositions sud, est et ouest, et sa toiture en zigzag, portée par des poteaux métalliques et des poutres en bois dédoublées, laissent la lumière pénétrer à flots dans l'édifice.

A l'ouest, les bâtiments d'enseignement des années 1950 ont été conservés : leurs élévations en briques et épais moellons de meulière ont été restaurées et dotées de baies et de persiennes répondant au souhait de protection solaire et de confort climatique. Ils ont été prolongés jusqu'à la grande pelouse par des extensions, sortes de « *cabanes en bois* »[3] s'inscrivant dans leur alignement. Toutes reposent sur des pilotis, afin de libérer des espaces de préau en rez-de-chaussée, à l'exception de l'extension centrale qui accueille une cafétaria de plain-pied avec la cour. Le recours aux pilotis se justifie également par le fait que l'ensemble du pôle d'enseignement se situe en zone inondable, sur les berges de l'Orge.

Tous les bâtiments de ce secteur, anciens comme neufs, sont équipés d'un système de passerelles et de circulations verticales qui les relient entre eux. Aux interclasses, elles organisent les trajets des élèves, tout en leur ménageant des perspectives lointaines et en leur garantissant d'être à couvert en cas d'intempéries. Un ponton en bois d'ipé, résistant et imputrescible, complète ce dispositif et leur offre une agréable promenade le long du canal latéral.

Matériaux et techniques constructives : la primauté du bois

« *Nous avons sélectionné le bois car c'était une strate supplémentaire qui devait être érigée dans un site occupé* »[4]. Durable, polyvalent et économique, ce matériau a séduit Fabrice Dusapin et François Leclercq car il était le garant « *d'une connivence entre le paysage si particulier du lycée et un mode constructif* » permettant « *d'envisager un déroulement du chantier en harmonie avec l'ordre naturel* »[5].

Par sa facilité à être monté et assemblé, le bois a autorisé un chantier propre, silencieux, rapide, participant d'un bilan carbone positif, grâce à « *l'emploi d'éléments secs, légers, préfabriqués, faciles à mettre en œuvre et ne nécessitant pas de machinerie lourde* »[6].

Les bâtiments d'enseignement des années 1950, solides et simples, où la problématique à résoudre se résumait à celle de la consommation énergétique et de l'isolation thermique, ont reçu de nouvelles fenêtres équipées d'occultations solaires : des persiennes en accordéon, fabriquées à partir de mélèze non traité, reprenant la modénature d'origine.

Les extensions venues les prolonger ont été réalisées à partir d'une ossature en bois massif (poteaux, poutres, planchers et voiles en Kerto[7] - un bois d'épicéa contrecollé à plis parallèles) et revêtues d'un bardage à claire-voie en mélèze.

Tous ces types de bois sont éco-certifiés, issus de la sylviculture et utilisés bruts - ce qui diminue les charges d'entretien à terme. Adaptés à demeurer en extérieur, ils varieront peu - si ce n'est avec le temps et au contact des variations météorologiques, qui leur conféreront une patine grisée homogène.

La pérennité de ces bois est également assurée par leur mise en œuvre sur le site : les débords de toiture ou les pilotis permettent de les protéger des agressions.

Un parti pris renforcé par le travail paysager

L'objectif du travail paysager de l'agence TER était d'amener les usagers de l'établissement (élèves, enseignants, personnels) à se réappropriier le parc et « *en un effet miroir, de faire entrer le parc dans le lycée* »[8].

Pour parfaire le premier point, il fallait créer des liens entre les différents pôles du lycée mais aussi des sentiers pour accéder à la périphérie du domaine. Pour satisfaire le second, il était nécessaire d'amener les éléments constitutifs de ce site inondable - l'eau et les arbres - au plus proche des bâtiments, « *en densifiant les masses boisées sur une grande partie de la propriété et en mettant en scène l'eau elle-même* ».[9] De nombreuses espèces d'arbres ont donc été plantées sur les grands axes structurants du domaine et un nouveau cours d'eau, faisant le lien entre les deux canaux, mais dissocié de la rivière Orge, a été percé pour qu'achève de s'accomplir « *in situ* » « *le cycle de l'eau* »[10].

Le parc a enfin été recomposé selon des entités paysagères différenciées :

- **Un « jardin coloré »** dans la cour d'honneur du château, « *consacrant ce lieu comme espace de représentation du lycée* »[11]

- **La grande pelouse centrale**, « *vaste étendue plane, gazonnée et confortable* », « *offerte au ciel* »[12] pour révéler les horizons lointains (vue sur les coteaux). C'est elle qui donne au lycée son identité de campus, car il est possible d'y flâner, d'y lire, de s'y reposer ou d'y discuter, à l'écart des bâtiments d'enseignement.

- **La « cour dans les arbres »**. Les cours entre les bâtiments d'enseignement, à l'ouest, sont des lieux importants pour la circulation et les haltes. Elles sont métamorphosées, grâce à des arbres de haute tige, « *en bois clairs et légers où la lumière est filtrée à travers le feuillage des grands frênes, des charmes, des saules et retombe en un jeu d'ombres* »[13].

- **« La terrasse des pas perdus »** adossée à la galerie ouverte qui relie les bâtiments d'enseignement. Interface entre l'espace des cours et le parc, elle s'étire sur toute la longueur du grand canal, depuis la ville jusqu'aux berges de l'Orge.

- **« La cour des pommiers à fleurs »**, sur laquelle s'ouvre le réfectoire.

- **« Les prés humides »**, une lisière épaisse qui assure la transition entre la rivière et l'espace domestiqué du parc.

La réussite de cette restructuration tient dans sa manière d'accompagner le mouvement quotidien de près de 3000 élèves, tout en renforçant l'intelligibilité du parc.

Elle a été nominée au prix de l'Équerre d'Argent en 2008.

[1] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet D, Dusapin-Leclercq / OTH Bâtiment, notice de synthèse, février 2001, p. 2.

[2] « Restructuration du lycée Jean-Baptiste Corot », [en ligne] consulté le 14 mai 2020. URL : <https://www.ekopolis.fr/operation-batiment/restructuration-du-lycee-jean-baptiste-corot>

[3] « Restructuration du lycée Jean-Baptiste Corot », [en ligne] consulté le 14 mai 2020. URL : <https://www.ekopolis.fr/operation-batiment/restructuration-du-lycee-jean-baptiste-corot>

[4] Ibid.

[5] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet D, Dusapin-Leclercq / OTH Bâtiment, notice de synthèse, février 2001, p. 3.

[6] Ibid.

[7] Un produit de l'entreprise Finnforest France.

[8] Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, projet D, Dusapin-Leclercq / OTH Bâtiment, notice de synthèse, février 2001, p. 10.

[9] Ibid.

[10] Ibid.

[11] Ibid.

[12] Ibid.

[13] Ibid.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : bois ; pierre, moellon ; brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Couvrements :
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit en pavillon
Énergies :
Jardins : clairière ornementale, pelouse, pièce de gazon

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Le paysage à la rencontre de l'architecture : le lycée Jean-Baptiste-Corot de Savigny-sur-Orge

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

- Archives nationales, AJ 16 8581, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot (1954-1961), Note de M. Monjon, inspecteur général sur le lycée annexe mixte de Savigny-sur-Orge, inspection du 12 mars 1954.
- Archives nationales, F 21 6656, Conseil général des Bâtiments de France, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, séance du 6 mai 1958, construction d'un bâtiment de classes spécialisées de deux étages sur rez-de-chaussée.
- Archives nationales, 1978 0614 393-394, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, travaux d'équipement sportif (1954-1960).
- Archives nationales, 1978 0614 411-412, Seine-et-Oise, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, dossier sur l'agrandissement du pavillon des réfectoires, 1960.
- Archives régionales, 1483 W 63, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, restructuration, études préalables (1999-2000).
- Archives régionales, 1483 W 69, Essonne, Savigny-sur-Orge, lycée Jean-Baptiste Corot, concours de concepteurs, 2001.

Bibliographie

- JANVIER, Jacques-André, « Dans un cadre historique, de conception toute nouvelle : le plus grand lycée d'Île-de-France s'édifie à Savigny-sur-Orge. Cinq classes fonctionnent depuis hier », 4 octobre 1950. Savigny-sur-Orge, Bibliothèque municipale. [En ligne] consulté le 5 mai 2020. URL : <https://www.savigny-avenir.fr/1950/10/04/archives-sur-lhistoire-du-lycee-jean-baptiste-corot-de-savigny-sur-orge/>
- *Savigny-sur-Orge, Mémoire en images*, Groupe d'étude sur l'histoire de Savigny-sur-Orge, Tours, éditions Alain Sutton, 2005.
- LAURET-GREMILLET, Agnès (dir.), *Ecorégion et lycées franciliens, dix ans de recherche environnementale appliquée, 1998-2008*, Paris, Conseil régional d'Île-de-France, 2007, p. 42-43.
- NIVET, Soline, « Petite leçon d'urbanité à Savigny-sur-Orge : restructuration du lycée Jean-Baptiste Corot », *D'A - D'Architectures*, n° 179, février 2009, pp. 58-63.
- « Restructuration du lycée Jean-Baptiste Corot », [en ligne] consulté le 14 mai 2020. URL : <https://www.ekopolis.fr/operation-batiment/restructuration-du-lycee-jean-baptiste-corot>
- « Savigny-sur-Orge, d'hier à aujourd'hui », *Guide d'histoire de la commune*, Savigny-sur-Orge, Service Documentation-Archives, 2015.

Illustrations



Vue générale de l'entrée du lycée, avec le château, remanié au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209100962NUC4A



Vue générale de l'établissement : le château avec ses doutes en eau. L'extension contemporaine abritant la salle des professeurs et un accueil pour les parents a été accolée à la tour d'angle en briques rouges, coiffée d'un toit en poivrière recouvert d'ardoises.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20129100206NUC4S



Vue générale sur le nouveau réfectoire, tout en transparence. Il se développe à la manière d'un balcon offrant une vue sur l'un des canaux reliés à l'Orge.

Phot. Jean-Bernard Vialles

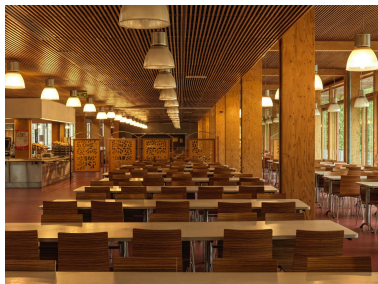
IVR11_20129100207NUC4S



Vue générale du nouveau réfectoire en bois, bâti sur pilotis.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209100926NUC4A



Vue intérieure du réfectoire.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209100903NUC4A



A l'ouest se trouvent les bâtiments d'enseignement des années 1950, qui ont été conservés : leurs élévations en briques et épais moellons de meulière ont été restaurées et dotées de baies et de persiennes répondant au souhait de protection solaire et de confort climatique.

Phot. Jean-Bernard Vialles

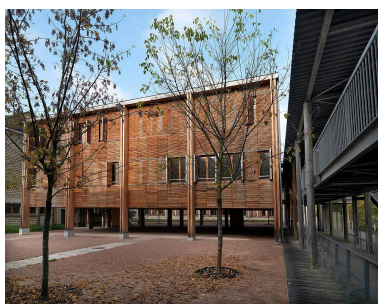
IVR11_20129100208NUC4S



Vue générale des bâtiments d'enseignement des années 1950 restructurés, en bordure de l'Orge.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20129100212NUC4S



Les bâtiments d'enseignement des années 1950, dus à Germain Grange, ont été prolongés jusqu'à la grande pelouse par des extensions, sortes de « cabanes en bois » s'inscrivant

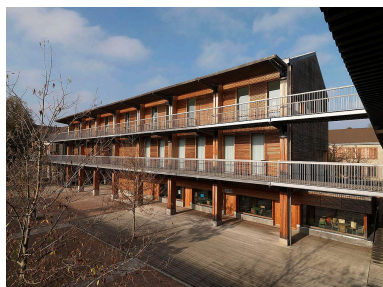


dans leur alignement. Toutes reposent sur des pilotis, afin de libérer des espaces de préau en rez-de-chaussée. Le recours aux pilotis se justifie également par la situation du pôle d'enseignement, en zone inondable sur les berges de l'Orge.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100209NUC4S

Les extensions des bâtiments d'enseignement sont équipées d'un système de passerelles et de circulations verticales qui les relient entre eux. Aux interclasses, elles organisent les trajets des élèves, tout en leur ménageant des perspectives lointaines et en leur garantissant d'être à couvert en cas d'intempéries.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209100946NUC4A



L'extension centrale du pôle d'enseignement, elle, ne présente pas de pilotis. Elle accueille une cafétéria de plain-pied avec la cour.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100210NUC4S



Les extensions du pôle d'enseignement conçues par l'agence Dusapin et Leclercq ont été réalisées en Kerto, un bois d'épicéa et revêtues d'un bardage à claire-voie en mélèze.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100211NUC4S



Le choix d'ériger les extensions des bâtiments d'enseignement sur pilotis se justifie aussi grâce aux perspectives que cela ménage sous celles-ci, en direction du paysage, qui fusionne véritablement avec l'architecture.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209100966NUC4A



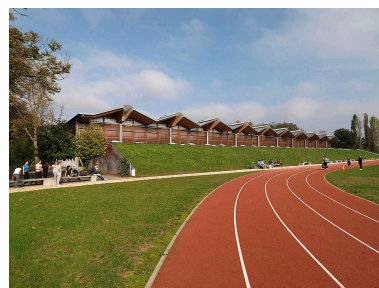
Les bâtiments d'enseignement restructurés et leurs prolongements en bois contemporains, sur pilotis.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209100933NUC4A



Vue générale sur la grande pelouse centrale avec en arrière-plan, le nouveau gymnase.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100213NUC4S



Vue générale sur le nouveau gymnase, avec ses façades en panneaux de méthacrylate translucide et sa toiture en zigzag.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100214NUC4S



Vue intérieure du gymnase.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100215NUC4S



Vue intérieure du gymnase. Ses façades en panneaux de méthacrylate translucide, doublés d'une protection solaire sur les expositions sud, est et ouest, et sa toiture en zigzag, portée par des poteaux métalliques et des poutres en bois dédoublées, laissent la lumière pénétrer à flots dans l'édifice.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20129100216NUC4S



L'escalier conduisant au centre de documentation : ses combles sont aménagés en mezzanine d'où le regard s'échappe vers le parc.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209101297NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens issus de la décentralisation, 1986-années 2000 (IA00141478)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale de l'entrée du lycée, avec le château, remanié au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

IVR11_20209100962NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'établissement : le château avec ses douves en eau. L'extension contemporaine abritant la salle des professeurs et un accueil pour les parents a été accolée à la tour d'angle en briques rouges, coiffée d'un toit en poivrière recouvert d'ardoises.

IVR11_20129100206NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale sur le nouveau réfectoire, tout en transparence. Il se développe à la manière d'un balcon offrant une vue sur l'un des canaux reliés à l'Orge.

IVR11_20129100207NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du nouveau réfectoire en bois, bâti sur pilotis.

IVR11_20209100926NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du réfectoire.

IVR11_20209100903NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A l'ouest se trouvent les bâtiments d'enseignement des années 1950, qui ont été conservés : leurs élévations en briques et épais moellons de meulière ont été restaurées et dotées de baies et de persiennes répondant au souhait de protection solaire et de confort climatique.

IVR11_20129100208NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des bâtiments d'enseignement des années 1950 restructurés, en bordure de l'Orge.

IVR11_20129100212NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les bâtiments d'enseignement des années 1950, dus à Germain Grange, ont été prolongés jusqu'à la grande pelouse par des extensions, sortes de « cabanes en bois » s'inscrivant dans leur alignement. Toutes reposent sur des pilotis, afin de libérer des espaces de préau en rez-de-chaussée. Le recours aux pilotis se justifie également par la situation du pôle d'enseignement, en zone inondable sur les berges de l'Orge.

IVR11_20129100209NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les extensions des bâtiments d'enseignement sont équipées d'un système de passerelles et de circulations verticales qui les relient entre eux. Aux interclasses, elles organisent les trajets des élèves, tout en leur ménageant des perspectives lointaines et en leur garantissant d'être à couvert en cas d'intempéries.

IVR11_20209100946NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'extension centrale du pôle d'enseignement, elle, ne présente pas de pilotis. Elle accueille une cafétaria de plain-pied avec la cour.

IVR11_20129100210NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les extensions du pôle d'enseignement conçues par l'agence Dusapin et Leclercq ont été réalisées en Kerto, un bois d'épicéa et revêtues d'un bardage à claire-voie en mélèze.

IVR11_20129100211NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le choix d'ériger les extensions des bâtiments d'enseignement sur pilotis se justifie aussi grâce aux perspectives que cela ménage sous celles-ci, en direction du paysage, qui fusionne véritablement avec l'architecture.

IVR11_20209100966NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les bâtiments d'enseignement restructurés et leurs prolongements en bois contemporains, sur pilotis.

IVR11_20209100933NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale sur la grande pelouse centrale avec en arrière-plan, le nouveau gymnase.

IVR11_20129100213NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



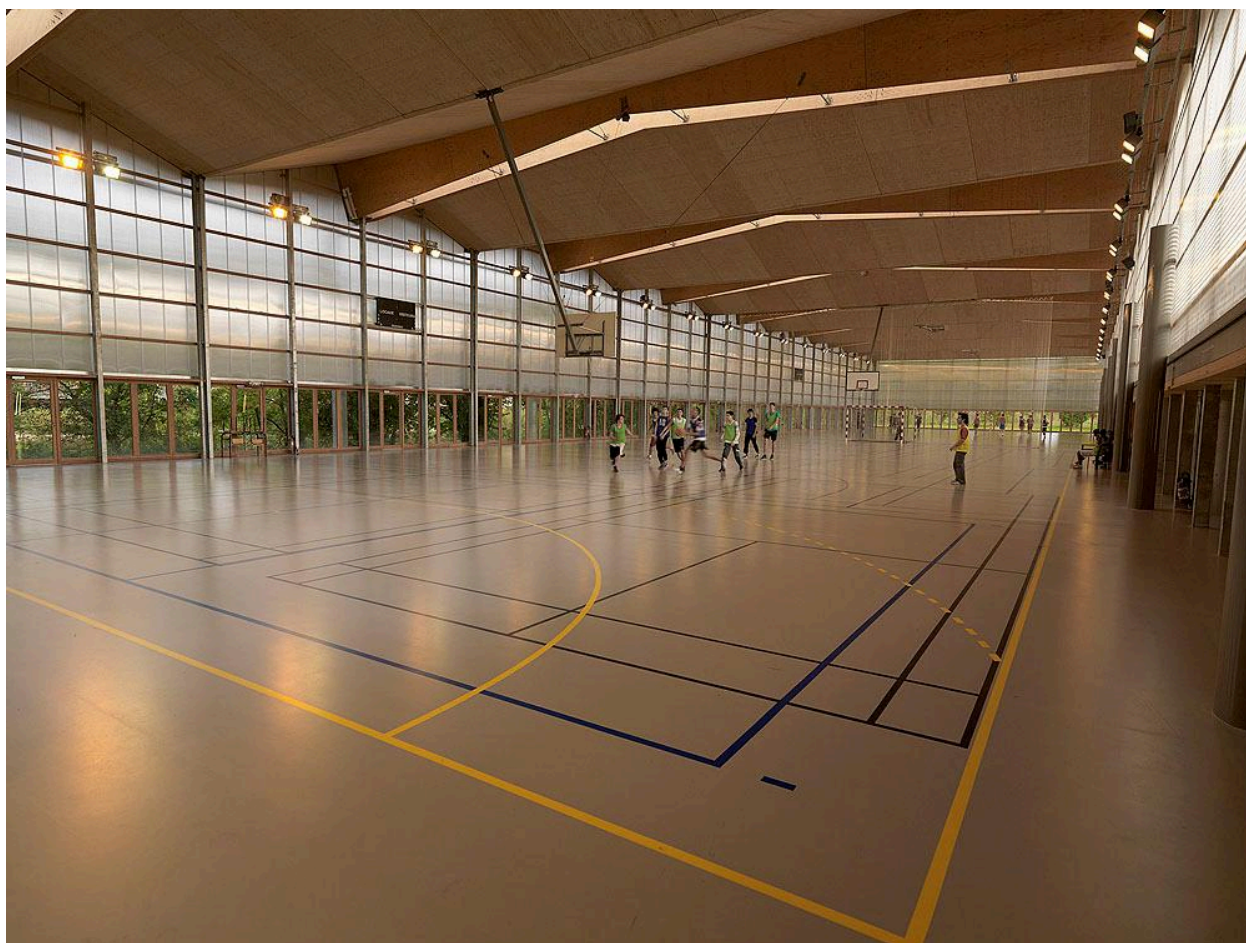
Vue générale sur le nouveau gymnase, avec ses façades en panneaux de méthacrylate translucide et sa toiture en zigzag.

IVR11_20129100214NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du gymnase.

IVR11_20129100215NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du gymnase. Ses façades en panneaux de méthacrylate translucide, doublés d'une protection solaire sur les expositions sud, est et ouest, et sa toiture en zigzag, portée par des poteaux métalliques et des poutres en bois dédoublées, laissent la lumière pénétrer à flots dans l'édifice.

IVR11_20129100216NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier conduisant au centre de documentation : ses combles sont aménagés en mezzanine d'où le regard s'échappe vers le parc.

IVR11_20209101297NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation